

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AUDE

COMMUNE DE MOUSSAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 8 JUILLET 2014 n°31/2014

DATE DE CONVOCATION : 4 juillet 2014

OBJET DE LA DELIBERATION :
SOLLICITATION DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL GENERAL POUR L'AMENAGEMENT D'UN
EQUIPEMENT MULTISPORTS DE TYPE MINI-STADE

L'an deux mille quatorze et le huit juillet à 18h15, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Claude CODORNIU, Maire.

15 membres présents : Claude CODORNIU, Christine CHORIN MONIE, François CHATELARD, Marie-France MONTOSSON, Pierre VERA, Jacqueline GLEIZES, Elie PUIG, Martine ROUBY, Cédric LIGNON, Carole SARDA, Bénédicte FOURCAULT, Virginie GALLAND, OLIVE Henri, Christiane SALSEGNAC, Jean-Paul SCHEMBRI.

4 procurations : Sébastien GARCIA à Christine CHORIN MONIE, Jean-Luc MOREL à François CHATELARD, Simon WEICKMANN à Elie PUIG, Pascale MARIOT à Christiane SALSEGNAC.

Secrétaire de séance : Carole SARDA assistée de Bénédicte FOURCAULT.

Nombre de conseillers en exercice :	19	Pour :	19
Présents ou représentés :	19	Abstention :	0
Votants :	19	Contre :	0

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la Commune possède une réserve foncière de plus de 8 000 m² en contiguïté de l'Ecole Maternelle utilisée en partie comme parkings et aire de retournement possible pour les véhicules. Il propose de l'utiliser pour la réalisation d'un équipement multisports de type Mini-stade.

En effet, ce lieu est à proximité immédiate du centre du village et pourrait offrir à des adolescents un espace collectif où ils pourraient y avoir des « activités » qui les aide à développer un esprit de groupe pour mieux se « sociabiliser », prendre confiance en soi dans le respect de l'autre.

Afin de nous aider à parfaire cet équipement, Monsieur le Maire explique qu'il serait bon de solliciter une subvention auprès du CONSEIL GENERAL, de manière à en minimiser le coût pour la Commune qui est estimé à 77 650 € HT.

Le Conseil Municipal

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, SOLLICITE à l'unanimité l'aide financière la plus élevée possible auprès du CONSEIL GENERAL pour la réalisation d'un équipement multisports de type Mini-stade dont le montant est estimé à la somme de 77 650 € HT.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE
DE NARBONNE LE :

- 6 AOUT 2014

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Délibération certifiée exécutoire
Compte tenu de sa réception en Sous-Préfecture
de Narbonne, le 6/8/14
et de sa publication le 11/8/14



Claude CODORNIU